

DEFENSE



ACOS WB

ACWB-APG-PSYSOC-001
Ed 001 / Rev 001 - Jan 2013
Page 1 / 16

POLITIQUE GENERALE

DRAFT

**Appui psychosocial à la Défense :
Concept de mental fitness et domaines d'intervention.**

		Tf.
Autorité rédactionnelle	ACOS WB - CCWB	9-2820-5362
Autorité approbatrice		9-2820-5373
Autorité éditrice		9-2820-5373

Etat des éditions / révision			
Edition	Révision	Date	Raison / Remarque
Révision périodique : 24 m			
Nombre total de pages : 16 - Nombre total des annexes : 01			

Groupe cible de la directive						
Niv	Nr MOS	Qualification	AND/OR	Org	Fonction	Connaissance
-	-	-	-	All Defense	Chef de Corps	NEED
-	-	-	-	Ops Det	Comd Det et RSM	NEED
-	-	-	-	ACOS Ops & Trg	Div Sp	
-	-	-	-	MC	Med role 1 CPC	NEED
-	-	-	-	ACOS WB	SIPPT-GRB SIPP-AMT SARM CCWB	NEED
				DGJM	SGP	
-	-	-	-	OCASC	Sv Social	NEED
-	-	-	-			
Domaine d'application : quand et où est-ce applicable ?						
Liste des mots clefs : Welzijn SIPPT SLPPT						
Cette directive est applicable en temps de paix/temps de crise/exercice						
Date effective d'application :						

0. CONTENTS

0. Contents.....	3
1. GENERALITES.....	4
a. But.....	4
b. Arborescence.....	4
(1) Directive(s) directement supérieure(s).....	4
(2) Directive(s) directement inférieure(s).....	4
c. Références.....	4
2. Cadre général.....	5
a. Fondements de l'appui psychosocial.....	5
b. Mental fitness.....	5
c. Intentions de la Défense en matière de soutien psychosocial.....	6
3. organisation de l'appui psychosocial.....	7
a. Groupes cible.....	7
b. Modèles de prévention et de soutien psychosocial.....	7
c. Domaines d'activité et acteurs psychosociaux.....	10
4. Structures de coordination entre les acteurs psychosociaux.....	13
a. Niveau national.....	14
b. Niveau Régional.....	14
ANNEXE.....	15

1. GENERALITES

a. But

Exposer la politique de soutien psychosocial menée par la Défense afin de maintenir l'opérationnalité durable de son personnel.

Décrire les domaines d'activité du soutien psychosocial à la Défense et les acteurs psychosociaux .

Introduire le Concept de mental fitness et initier une politique d'appui psychosocial qui considère la personne dans son intégralité.

b. Arborescence

(1) Directive(s) directement supérieure(s)

- (a) Policy Handbook Défense
- (b) Note d'Orientation Politique de Jun 08
- (c) Objectif stratégiques du Chef de la Défense

(2) Directive(s) directement inférieure(s)

- (a) ACWB-SPS-PSPOPS-001: Soutien psychosocial en Ops (TBD)
- (b) ACWB-APG-WRKPR-001/WB IDPBW-RB : Notification d'événement grave
- (c) ACWB-SPS-WRKPR-006 (accueil et accompagnement des travailleurs en matière de protection du bien-être lors de l'exécution de leur travail)
- (d) ACWB-SPS-WRKPR-015 (analyse des risques psychosociaux au niveau local)

c. Références

- (1) Loi du 04 Aug 96 sur le bien-être au travail
- (2) Loi du 10 Jan 07 et AR du 17 Mai 07 sur la prévention de la charge psychosociale causée par le travail dont la violence, le harcèlement et les comportements inappropriés au travail
- (3) Note d'Orientation Défense de Juin 2008
- (4) STANAG 2565 : "A Psychological Guide for Leaders Across the Deployment Cycle"
- (5) European guidelines for psychosocial support for uniformed workers

2. CADRE GENERAL

a. Fondements de l'appui psychosocial.

L'appui psychosocial doit être replacé dans le contexte plus vaste du bien-être et de la santé défini par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme « l'état de bien-être corporel, émotionnel, spirituel et social et pas uniquement l'absence d'une maladie ou d'un manque ». En tant que ressource de première importance, le personnel de la Défense doit être protégé dans son intégrité physique et mentale. Vu la spécificité des exigences du métier militaire, il est indispensable que le personnel de la Défense dispose d'un potentiel de résistance dès sa sélection et qu'il puisse aussi le développer tout au long de sa carrière et s'inscrire ainsi dans un concept d'opérationnalité durable qui vise le maintien du bien-être durant les cycles répétés de préparation-mission-retour à la vie quotidienne.

b. Mental fitness

Le niveau d'opérationnalité s'appuie sur une série de facteurs physiques mais aussi mentaux qui peuvent être considérés comme des "force multipliers". L'état d'opérationnalité est donc inmanquablement influencé par le niveau de préparation mentale ou mental fitness.

Le mental fitness se définit comme la capacité à résoudre et à faire face aux défis et à la charge de la vie militaire. Le mental fitness englobe différents aspects tels que l'aspect psychologique, social, comportemental et spirituel (confessionnel et non confessionnel).

(1) Aspect psychologique

L'objectif de la Défense est de s'assurer que son personnel soit apte à remplir sa mission sans risques pour lui-même ou ni pour autrui et de garantir qu'il puisse s'adapter aux exigences psychologiques que requièrent sa mission.

Dans le milieu militaire, l'individu doit être en permanence conscient des changements de son environnement et doit rester assez flexible pour pouvoir s'y adapter, cette capacité d'adaptation mentale est déterminée par son potentiel de résistance appelé aussi capacité de résilience¹. Celle-ci doit être présente lors de la sélection mais elle doit également être développée et entretenue tout au long de la carrière.

(2) Aspect social

Tout membre du personnel de la Défense doit pouvoir disposer d'un bon réseau social au sein de son Unité et être soutenu par sa famille et par un cercle d'amis dans sa sphère privée.

Dans le cadre militaire, l'aspect social s'articule autour de deux éléments : la mission (partager la volonté d'atteindre un objectif commun qui requière l'effort du groupe

¹ Voir définition en annexe

entier), et la vie en groupe (la nature et la qualité du lien émotionnel qui relie les membres du groupe entre eux).

L'engagement de la famille constitue également une partie importante de l'aspect social. Cet entourage familial doit être préparé à pouvoir gérer les changements et les défis générés par le travail à la Défense. Les familles des membres du personnel de la Défense sont concernées lors de chaque déploiement. Pour maintenir le mental fitness du personnel, il s'agit donc d'entraîner et de développer leur capacité de résilience mais aussi de préserver le lien avec leur famille.

(3) Aspect comportemental

Le fait qu'un comportement soit sain ou pas dépend des répercussions positives ou négatives qu'il a sur la personne et son entourage. L'aspect comportemental détermine l'hygiène de vie de la personne et donc son opérationnalité. Cet aspect vise tous les comportements à risques pour la santé comme l'abus de substances (alcool, drogue, tabac,...), les troubles alimentaires, le manque d'activité physique et les troubles du sommeil. Il s'agit donc de garantir une structure de prévention, de sensibilisation et d'information ainsi qu'un traitement et un suivi approprié afin de limiter voire de supprimer tout comportement à risques pouvant mettre en péril l'opérationnalité et le bien-être des membres de la Défense.

(4) Aspect spirituel

L'aspect spirituel va au-delà de la religion, il comprend également l'aspect éthique et moral. Il vise à s'assurer que l'individu trouve une réponse constructive qui lui convienne aux questions existentielles que pose la vie militaire. Il convient de veiller à ce que son rôle au sein de la Défense reste en concordance avec ses valeurs personnelles. Prévoir un soutien spirituel à la Défense a non seulement une influence positive sur le bien-être du personnel, mais cela favorise également l'esprit de cohésion et soutient le leadership.

L'aspect spirituel joue également un rôle-clé en cas d'incident critique² où la recherche de sens et les rituels (confessionnels et/ou non confessionnels) sont essentiels pour se remettre de l'événement.

c. Intentions de la Défense en matière de soutien psychosocial.

Afin d'optimiser le mental fitness de son personnel, la Défense concentre ses actions dans 4 registres :

- (1) **La prévention** : la capacité de résilience de l'individu et du groupe est maintenue voire développée par un programme de formation et de sensibilisation adaptés, par une analyse de risques régulière et par la possibilité d'intervention en cas de plainte, le but étant de détecter les situations qui mettent en péril l'équilibre psychosocial du

² Voir définition en annexe

personnel dès qu'elles se présentent et de les diminuer, voire même de les faire disparaître.

- (2) **Les interventions de crise** : par intervention de crise, nous entendons toute intervention liée à un incident critique, indépendamment de son ampleur pour la victime ou pour l'organisation. Le but de l'intervention n'est pas uniquement le traitement de psychotraumatismes, il s'agit plutôt de mettre en place un dispositif professionnel plus large qui va permettre de gérer le chaos engendré par la crise.
- (3) **Le soutien thérapeutique** : Le maintien de la santé mentale et du bien-être du Pers Def est assuré par un suivi psychiatrique et/ou psychologique au sein de la Défense. Ce suivi est rendu le plus accessible possible et s'effectue dans le cadre du secret professionnel et du respect de la vie privée.
- (4) **L'expertise** : les aspects psychosociaux peuvent avoir une influence, temporaire ou permanente, sur le niveau d'opérationnalité du personnel de la Défense, il convient dès lors d'analyser les situations problématiques avec l'aide d'experts psychosociaux et de faire appel à eux pour proposer une solution adéquate.

3. ORGANISATION DE L'APPUI PSYCHOSOCIAL

a. Groupes cible

La Défense souhaite garantir un appui psychosocial efficace et standardisé à tout son personnel (militaire et civil) tant au quotidien sur le territoire national (« daily life ») que sur le théâtre des opérations. Lors de déploiements opérationnels, la famille du membre du personnel de la Défense doit pouvoir s'organiser et gérer son absence, c'est pourquoi elle fera également l'objet d'une attention particulière par les services psychosociaux de la Défense.

b. Modèles de prévention et de soutien psychosocial

L'appui psychosocial du personnel de la Défense et de leurs familles reste avant tout de la responsabilité du commandement. Cet appui se base principalement sur le buddy help³ et le peer support⁴, l'aide plus spécialisée ne venant qu'en cas de besoin.

Afin de garantir un appui psychosocial efficace tant sur le territoire national que sur le théâtre des opérations, la Défense doit adopter une attitude préventive et réactive. La qualité du travail et son impact sur le bien-être du personnel doit être analysé par une évaluation combinée de quatre aspects que sont le contenu du travail (variation des tâches, autonomie, possibilités d'apprentissage,...), les conditions matérielles de travail (rythme et quantité, charge émotionnelle et mentale,...), les conditions de travail (rémunération, possibilités de carrière...) et les relations de travail (relations avec les collègues et les chefs, ...). Les

³ Voir définition en annexe

⁴ Voir définition en annexe

niveaux de prévention et d'aide doivent être multiples, cela se traduit par l'application de différents modèles d'intervention psychosociale .

(1) Stratégie de gestion des risques ou stratégie SOBANE⁵

Afin de mettre en place une bonne prévention des risque psychosociaux, il faut procéder à une estimation méthodique de ces risques. La stratégie SOBANE est un système de gestion dynamique des risques.

(2) Prévention primaire, secondaire et tertiaire.

La prévention est définie dans le Code sur le bien-être au travail comme « l'ensemble des dispositions et des mesures qui sont prises ou établies à tous les stades de l'activité de l'entreprise ou de l'établissement, et à tous les niveaux, dans le but de prévenir ou de diminuer les risques professionnels».

L'OMS propose la distinction, aujourd'hui classique, en trois niveaux :

- (a) Prévention primaire :celle-ci comprend l'ensemble des moyens mis en œuvre pour empêcher l'apparition d'un trouble et prévenir les risques psychosociaux liés au travail. Les moyens mis en œuvre sont l'information et la sensibilisation du personnel ainsi que la formation des acteurs psychosociaux.
- (b) Prévention secondaire : celle-ci vise la détection précoce et la prise en charge rapide de problèmes qui mettent en péril l'équilibre psychosocial et le bien-être du personnel afin de diminuer ou même de faire disparaître ceux-ci dès qu'ils se présentent.
- (c) Prévention tertiaire : celle-ci s'appuie sur le diagnostic et le traitement curatif qui vise à résoudre ou à réduire au maximum les problèmes lorsqu'ils sont déjà installés et que la personne a perdu son équilibre au niveau psychosocial. Il s'agit ici de soin thérapeutique.

(3) Processus d'appui psychosocial

L'appui psychosocial s'opère idéalement sur plusieurs niveaux d'interventions intégrés comme plusieurs cercles imbriqués l'un dans l'autre. Chaque cercle représentant un niveau d'intervention psychosociale de plus en plus spécialisés (voir figure 1).

⁵ Pour plus de détails voir ACWB-SPS-WRKPR-015 (analyse des risques psychosociaux au niveau local)

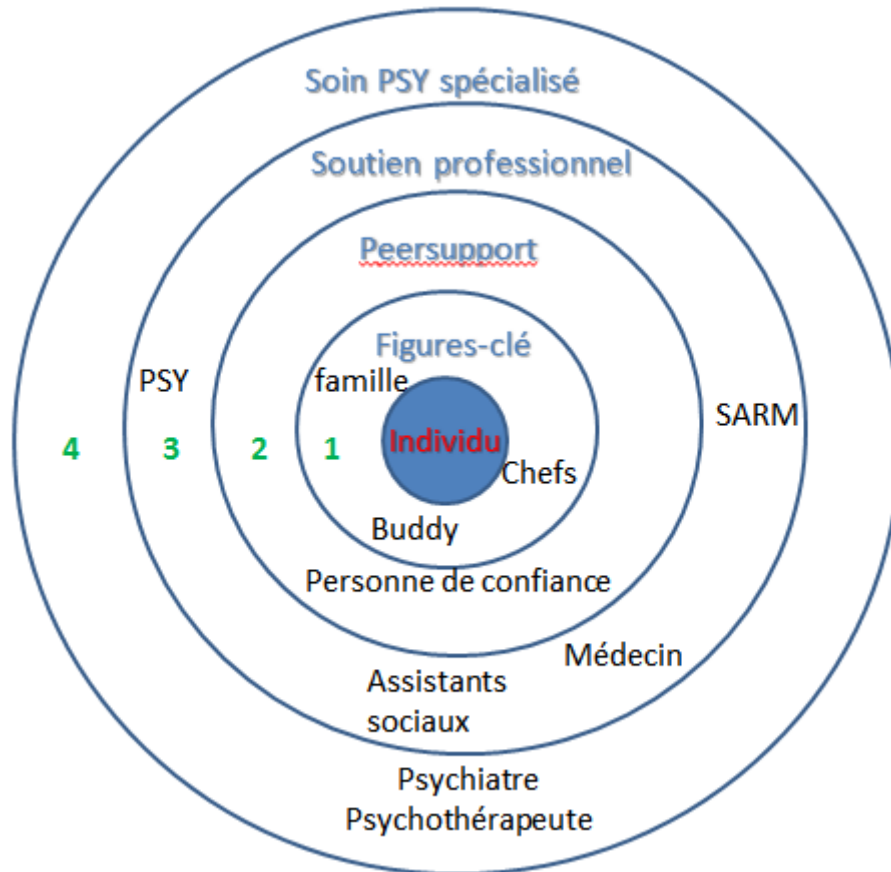


Figure 1

Ref : European guidelines for psychosocial support for uniformed workers

Au centre et en tout premier lieu vient l'individu lui-même et sa propre capacité à gérer ses problèmes.

Ensuite, dans le **premier cercle** vient l'aide de l'entourage et des figures-clé. Il s'agit des collègues ou des « buddy's », des proches (la famille et le réseau social) et des chefs.

Si cela ne suffit pas, l'individu peut rechercher de l'aide auprès d'autres intervenants de plus en plus spécialisés.

Le **deuxième cercle** représente le personnel formé au rôle d'aidant (peersupport) comme les personnes de confiance..

Le **troisième cercle** représente les spécialistes de la santé comme les médecins, les travailleurs sociaux, les psychologues et l'assistance religieuse et morale.

Lorsque les premiers niveaux de soutien ne suffisent pas, il est alors possible de faire appel à des spécialistes du soutien psychologique représentés dans le **quatrième cercle**, il s'agit des psychothérapeutes et des psychiatres.

L'appui psychosocial doit donc être pensé comme un processus dont l'origine est l'individu lui-même. Cela met également l'accent sur le fait que les chefs, de par leur fonction et leurs responsabilités, jouent un rôle primordial sur l'organisation de l'appui psychosocial et sur l'ambiance du groupe et donc sur le bien-être du personnel.

c. Domaines d'activité et acteurs psychosociaux

Dans un souci d'accessibilité et de cohérence, l'appui psychosocial doit être basé sur une collaboration entre tous les acteurs psychosociaux, dans leurs domaines de compétence respectifs. Le membre du personnel doit pouvoir se tourner vers n'importe quel acteur psychosocial et être réorienté vers le(s) service(s) qui répond(ent) le mieux à sa demande.

Tous les acteurs psychosociaux interviennent dans le cadre du secret professionnel et du respect de la vie privée.

Les domaines d'activité sont :

- (1) La Prévention de la charge psychosociale causée par le travail dont la violence, le harcèlement et les comportements inappropriés au travail.

Le commandement est chargé d'appliquer la loi relative au bien-être et les directives existantes à la Défense. Il a la responsabilité de prendre toutes les mesures nécessaires et d'entreprendre, dans les limites de son domaine de responsabilité, des actions en vue de résoudre tout problème dû au travail qui occasionne une charge psychosociale⁶ pour son personnel. Il peut recourir à tous les moyens que la Défense met à sa disposition dans ce domaine, entre autres les Personnes de Confiance (PC) et les Personnes de Confiance plus (PC+).

(a) Les personnes de confiances (PC)

Les personnes de confiance sont réparties au sein des unités de la Défense, sur tout le territoire belge. Ils apportent une écoute et un soutien à toute personne qui estime subir une charge psychosociale due au travail et qui souhaiterait entamer une procédure informelle avec comme objectif de trouver une solution au problème par la voie de la conciliation

Les PC exercent cette fonction en cumul.

Les PC reçoivent une formation spécialisée d'une vingtaine de jours (répartis sur environ un an) organisée par la Défense.

Les coordonnées des PC sont disponibles sur le guichet Well-being.

⁶ Voir définition en annexe

Les PC sont les conseillers du commandement en matière de prévention. Elles enregistrent les différents incidents occasionnés par la charge psychosociale au travail et les transmettent aux personnes de confiance plus.

(b) Les personnes de confiances plus (PC+)

Certaines PC disposent d'un double mandat qui consiste à fonctionner en plus comme PC+. Dans le cadre de cette fonction, elles reçoivent des missions complémentaires :

- rassembler et d'exploiter les données récoltées chez les différentes PC, cela dans un but de prévention.
- participer à l'analyse de risques sous la direction du conseiller en prévention PsySoc
- rendre compte au commandement local en ce qui concerne les mesures de prévention en fonction des résultats de l'analyse de risques psychosociaux.

(c) Le Conseiller en Prévention psychosociale (CP PsySoc)

Le CP PsySoc travaille au Service Interne de Prévention et de Protection au Travail (SIPPT) ; il intervient dans la procédure formelle des plaintes motivées, liées à la violence, le harcèlement et le harcèlement sexuel au travail.

Le CP PsySoc bénéficie d'une protection légale particulière et est tenu au secret professionnel.

(2) Soutien psychosocial du personnel en Ops

Les activités opérationnelles ainsi que la succession des missions, peuvent entraîner une charge et des défis psychosociaux tant au niveau individuel qu'au niveau familial et relationnel. Le cas échéant, cet impact ne se limite pas seulement à la période d'engagement mais commence dès la désignation pour la mission et dure encore quelques mois après le retour (en principe de 3 à 6 mois).

En plus des impératifs opérationnels, le commandement doit également tenir compte de ces aspects psychosociaux en prévoyant un soutien pour son personnel aussi bien dans la phase avant que pendant ou après la mission. Il se doit également de veiller à la mise en place d'une arrière-garde pour soutenir la famille et garantir un climat serein tout au long de la mission.

Le 'buddy and peersupport' qui permet au membre du personnel d'être soutenu au sein-même de son cadre de travail, doit être vu comme une priorité importante dans le cadre du soutien PsySoc aux Ops.

En cas de besoin, un soutien plus spécialisé en Ops doit être garanti, c'est pourquoi la Défense dispose de psychologues militaires formés et déployables. Leur tâche

principale est d'optimiser et de garantir le mental fitness du personnel durant tout le cycle du déploiement. En cas de déploiement, ceux-ci gèrent les problèmes psychosociaux qui se présentent sur le terrain des ops en collaboration avec le médecin et tout autre acteur psychosocial qui se trouverait sur le théâtre des Ops.

L'aspect welfare⁷ doit également faire l'objet d'une attention particulière durant la mission. Un Welfare correctement adapté à l'opération contribuera à augmenter ou à conserver l'opérationnalité durable du personnel⁸.

(3) Intervention en cas d'incident critique et psychologie de crise en Belgique et sur le théâtre des Ops

La rapidité et la qualité du soutien reçu à court et à long terme lors d'incidents critiques auront un impact direct sur le mental fitness et la capacité de résilience des victimes.

Les incidents critiques exigent, à côté de l'engagement des divers acteurs psychosociaux à leurs niveaux respectifs, l'engagement de personnel formé à la psychologie de crise.

Les acteurs psychosociaux disposent dans leurs accords de coopération de procédures communes en cas d'incident critique afin de soutenir au mieux les membres du personnel concernés ainsi que leurs proches.

Il est à noter que l'assistance religieuse et morale (voir Par (6) ci-dessous) joue également un rôle-clé dans le soutien après un incident critique vu l'importance des rituels et de la recherche de sens après l'événement critique.

(4) Soin et thérapie

Dans le milieu militaire, l'individu doit être conscient en permanence des changements de son environnement et rester assez flexible pour pouvoir s'y adapter. Le maintien de son équilibre et de sa santé mentale est primordial. Pour ce faire, la Défense tient à disposition de son personnel une équipe pluridisciplinaire au Centre de Santé Mentale de l'Hôpital Militaire Reine Astrid. Celle-ci est composée de spécialistes de la santé mentale proposant un suivi psychiatrique et psychologique et différents types de thérapies répondant à une gamme de troubles aussi large que possible telle que psychotraumatisme, dépression, troubles anxieux, burnout, abus d'alcool, difficultés familiales ou difficultés d'adaptation liées au travail.

(5) Soutien Social

Le cadre social d'un individu est multidimensionnel et comprend les amis, la famille, les loisirs ainsi que les chefs et les collègues. Le Service Social de la Défense (SSD) fournit une information ainsi qu'un soutien et une aide pour toute demande concernant la

⁷ Voir définition en annexe

⁸ Pour plus de détails voir ACWB-SPS-WFOPS_001 (Welfare en opération)

situation administrative, juridique, financière et psychosociale en cas d'accident du travail ou de décès. Le Service Social de la Défense offre un appui à ce personnel et à sa famille pdt le mission ou non.

Le Service Social prévoit l'aide d'assistants sociaux pour optimaliser le bien-être du personnel de la Défense et également de son entourage pendant toute la carrière de celui-ci, y compris au moment du départ en pension. Dans un soucis d'accessibilité, ceux-ci assurent des permanences dans les unités et peuvent se rendre à domicile lorsque les circonstances le demandent. Ils soutiennent également les membres de la Défense et leur famille pendant le cadre des déploiements.

(6) Soutien spirituel

La Défense prévoit pour son personnel un soutien spirituel assurée par les Services d'Assistance Religieuse et Morale (SARM). Ses membres ont une démarche particulièrement focalisée sur la spécificité du travail à la Défense. En effet, une assistance spirituelle permet d'aborder les questions existentielles qui sont liées à la vie militaire de manière constructive ; cela assure également un équilibre entre son rôle à la Défense et ses valeurs personnelles, ce qui a un impact positif sur l'opérationnalité.

4. STRUCTURES DE COORDINATION ENTRE LES ACTEURS PSYCHOSOCIAUX.

Chaque acteur psychosocial sera géré par la hiérarchie à laquelle il appartient. Cependant, tel que développé dans le modèle en cercles, l'appui psychosocial doit être organisé comme un processus regroupant différents niveaux d'intervention et différents acteurs agissant simultanément. Afin de conserver une cohérence dans les actions et donc de garantir un soutien efficace et professionnel, il convient de prévoir une coordination des acteurs. L'objectif est à la fois de structurer les interventions sur le terrain et d'obtenir une évaluation des interventions afin de les optimaliser. Ces structures doivent se trouver à la fois au niveau régional et au niveau national.

a. Niveau national

Le Département chargé de conseiller le CHOD en matière de Bien-être au travail dispose d'une section dédiée au soutien psychosocial. Elle a pour objectif de veiller à l'opérationnalité durable du Pers Def en développant son mental fitness. Cette section rassemble et analyse des données fiables et pertinentes comme des leçons identifiées ou des résultats d'études scientifiques et résultats de travail de groupe de recherches militaires. Elle consulte les différents acteurs de terrain et rédige des directives en matière de politique de soutien, de formation et d'information psychosociale. Elle émet également un avis relatif à des procédures ou instructions rédigées par d'autres EM en matière de soutien psychosocial.

Le dep d' EM chargé de conseiller le CHOD en matière de Bien-être, représenté par le Chef de cette section de soutien psychosocial organise une plateforme psychosociale globale composée de représentants des responsables des différents acteurs psychosociaux, elle vise à garantir une unité de vision en matière de soutien psychosocial au Pers Def.

b. Niveau Régional

Au niveau régional, les coordinations nécessaires sont prévues grâce à des plateformes Psychosociales Régionales composées des acteurs psychosociaux présents sur le terrain. Leur objectif est de coordonner leurs actions, d'optimiser la cohérence du soutien qu'ils apportent. Les plateformes psychosociales régionales analysent collégialement les demandes et facilitent l'accès aux services d'aide.

ANNEXE

DEFINITIONS

Résilience :

Le terme de résilience désigne la capacité de trouver en soi les ressources nécessaires afin de s'adapter à une situation difficile, de surmonter des épreuves et même d'aborder celles-ci comme une opportunité de progression et de développement. Une bonne capacité de résilience est indispensable à tout membre de la Défense pour pouvoir garantir la bonne exécution de sa mission.

Incident critique :

Un incident critique se définit comme un événement au cours duquel des individus ont pu mourir ou être gravement atteints dans leur intégrité psychologique ou physique ; cet événement dépasse totalement le cadre habituel de la personne, il est inattendu et imprévisible et suscite chez la plupart un sentiment d'impuissance et d'angoisse extrême. Il peut s'agir du résultat d'un comportement humain ou de causes naturelles, dont l'étendue peut être micro- (impliquant un petit nombre de personnes) ou macro-sociale (où un grand nombre de personnes sont impliquées).

Buddysupport :

Le buddy du militaire représente son binôme. Chaque buddy assiste son partenaire pendant l'exécution de la mission et en-dehors de celle-ci. Le système de buddy présente non seulement des avantages tactiques mais il a également démontré son efficacité en matière de soutien psychosocial, notamment en matière de prévention contre le suicide. En effet, les buddys connaissent bien leur partenaire, ce qui leur permet de repérer rapidement lorsque ça ne va pas et de soutenir leur partenaire face aux difficultés

Peersupport :

Le peersupport est une aide de première ligne en cas de stress aigu ou chronique dû au travail, il joue aussi un rôle important dans le cadre du soutien aux Ops. Ce type de formation est destinée à certains membres de la Défense sélectionnés et permet une prise en charge individuelle ou collective structurée, il s'agit principalement des personnes de confiance, psychologues qui se trouvent dans les unités, des assistants sociaux, des aumôniers et des conseillers moraux.

Charge psychosociale occasionnée par le travail :

Toute charge, de nature psychosociale, qui trouve son origine dans l'exécution du travail ou qui survient l'occasion de l'exécution du travail, qui a des conséquences dommageables sur la santé physique ou mentale de la personne.

Welfare :

Le Welfare est le souci du sentiment de contentement aussi bien au niveau matériel qu'au niveau immatériel des militaires en opération par le biais du sport, des loisirs, du team building et de l'esprit de groupe, l'assistance sociale et la distribution des informations.

DRAFT